



CACES® R483 - Catégorie B - Formation grue mobile - Initiale

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une grue mobile.

Objectifs de la formation CACES® R483 Catégorie B (initiale)

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue mobile en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues mobiles conformément à la recommandation R483 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R483 de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Programme de formation

FORMATION THÉORIQUE

- A – Connaissances générales,
- B – Technologie des grues mobiles,
- C – Les principaux types de grues mobiles – Les catégories de CACES®,
- D – Notions élémentaires de physique,
- E – Stabilité des grues mobiles,
- F – Déplacement des grues mobiles sur chantier,
- G – Risques liés à l'utilisation des grues mobiles,
- H – Exploitation des grues mobiles,
- I – Accessoires de levage et règles d'élingage,
- J – Vérifications d'usage des grues mobiles.

FORMATION PRATIQUE

- A – Prise de poste et vérification,
- B – Conduite et manoeuvres,
- C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance,
- D – Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

- **Code RS** : Catégorie B – RS6999
- **Certificateur** : Institut National Recherche Sécurité
- **Date d'échéance de l'enregistrement** : 18/12/2029



CACES® R483 - Catégorie B - Formation grue mobile - Initiale

Prérequis

Être titulaire du permis C valide.

Durée

3 à 5 jours.

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Durée : sur devis.

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la conduite des grues et les travaux publics. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi

Feuille d'émergence et attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R483.

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis

Selon les modalités d'examen définies dans la R.483 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.

Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info